

COMMUNE DE NIEDERENTZEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022



Sous la présidence de M Jean-Pierre WIDMER, maire

Présents : M. Antoine ALBRECQ, Mme Stéphanie FARINHA, M. Jean-Michel FINGER, Adjoints,
M. Jean-Michel HECTOR, M. Olivier KLAR, M. Denis MUTSCHLER, Mme Corine KOS Corine, M. François WILLIG,
Mme Cindy GOGNIAT, Mme Jane HUMBRECHT,

Ont donné procuration : Mme Aurélie BINTZ-SATTLER à Mme Cindy GOGNIAT, M. Jean-Marc BOURINET à M.
Denis MUTSCHLER, Mme Valérie CHARMONT à M. Olivier KLAR

Absents excusés et non représentés : Mme Emilie RICH

Nombre de conseillers en fonction	Quorum	Présents	Votants
15	8	11	14

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 H 30

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie FARINHA assistée par Christiane ZINDY, secrétaire générale de Mairie
Date de la convocation : 07 septembre 2022

Ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022
- 2 Utilisation des délégations de compétences par le Maire
- 3 Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :
- 4 CCCHR : rapports
- 5 Territoire d'Energie Alsace : rapport d'activité
- 6 Divers

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022 n'appelant pas d'observations est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 8 juin 2020, complétée par la délibération du 29 juin 2020, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) :

Vente LICHTLE Jérémie / ANDREACCHIO Guisepppe : section 32 parcelle 310/44, superficie 6.22 ares, 11 rue Vauban.
Vente SCHWAB Julien – BUGMANN Séverine /FOUBERT Florent : section 32 parcelle 454/82, superficie 3.41 ares, 7 rue des Primevères
Vente FISCHER Olivier / LAROUCSI Karim-GAGNEUR Laurence : section 32 parcelle 309/44, superficie 5.60 ares, 9 rue Vauban

Paraphe Maire + Secrétaire

Vente PLAINEAU Aurore épouse BAUMANN /LAURENT Julien-GOEPFERT Elodie : section 32 parcelle 244/41, superficie 6.18 ares, 23 rue de l'Avenir

B. Achats :

- **Décision 2022/01** : validation devis MISTRALCOM pour changement PC secrétariat : montant : 1896.00 € TTC
- **Décision 2022/02** : achat de télécommandes portail école : devis ESTSIGNALISATION montant : 560.66 € TTC
- **Décision 2022/03** : démolition cheminée église : devis Chanzy Pardoux montant : 2063.76 € TTC

3. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal lors des séances du 8 juin 2020, et du 29 juin 2020 a chargé le Maire, d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme et lui a délégué l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien.

Le Maire intéressé dans l'affaire ne peut user de cette délégation concernant la DIA WIDMER/HOFF-KURTZ relative à la vente de sa propriété section 32 parcelle 77 d'une superficie de 9.33 ares au 18 route de Rouffach. Il demande au Conseil Municipal de statuer sur ladite DIA et quitte la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 3 procurations)

- Ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur la DIA ci-dessus
- Charge M. Antoine ALBRECCQ, 1er adjoint au maire de signer tous documents y relatifs

4. CCCHR : RAPPORTS

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2021 ainsi que le rapport annuel d'activité 2021 de la CCCHR (rapports transmis préalablement aux membres du Conseil Municipal)

Le Conseil Municipal prend acte desdits rapports de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin présentés.

5. TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE : RAPPORT D'ACTIVITE

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activité 2021 du Territoire d'Energie Alsace (rapport transmis préalablement aux membres du Conseil Municipal).

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 du Territoire d'Energie Alsace.

6. DIVERS

Adhésion à l'application PanneauPocket : présentation du projet

Manifestations :

Foulées de l'ILL le 9/10/2022 : présentation de l'organisation et appel aux bénévoles

Journées du Patrimoine

Circulation route de Rouffach : une chicane temporaire sera installée et des comptages seront effectués par la CEA

Site internet : nouvelle version à l'étude

Séance levée à 20h10

Paraphe Maire + Secrétaire

**TABLEAU DES MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NIEDERENTZEN
DU 12 SEPTEMBRE 2022**

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022
- 2 Utilisation des délégations de compétences par le Maire
- 3 Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :
- 4 CCCHR : rapports
- 5 Territoire d'Energie Alsace : rapport d'activité
- 6 Divers

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	PRESENTS	PROCURATION
WIDMER Jean-Pierre	Maire	X	
ALBRECQ Antoine	Premier adjoint	X	
FARINHA Stéphanie	Deuxième adjoint	X	
FINGER Jean-Michel	Troisième adjoint	X	
HECTOR Jean-Michel	Conseiller municipal	X	
KLAR Olivier	Conseiller municipal	X	
MUTSCHLER Denis	Conseiller municipal	X	
BINTZ-SATTLER Aurélie	Conseillère municipale		GOGNIAT Cindy
KOS Corine	Conseillère municipale	X	
WILLIG François	Conseiller municipal	X	
GOGNIAT Cindy	Conseillère municipale	X	
BOURINET Jean-Marc	Conseiller municipal		MUTSCHLER Denis
RICH Emilie	Conseillère municipale		
HUMBRECHT Jane	Conseillère municipale	X	
CHARMONT Valérie	Conseillère municipale		KLAR Olivier

Le Maire, Jean-Pierre WIDMER	La secrétaire de séance Stéphanie FARINHA
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

